

Nîmes  
Le 27 juin 2006

Monsieur le Président  
du débat public  
CNDP  
26 Bd St Roch  
84000 Avignon

Objet: Contribution écrite au débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien.

Monsieur le Président

Dans le cadre du Plan départemental d'insertion du Gard, des personnes bénéficiaires de minimas sociaux, en particulier du RMI, réfléchissent à la question des transports et de la mobilité.

Comment se déplacer à Nîmes, aux alentours, sur le département et la région, voire au-delà, à petit prix quand on n'a pas de voiture ou sans l'utiliser du fait de son coût, de ses répercussions sur le trafic et sur l'environnement ?

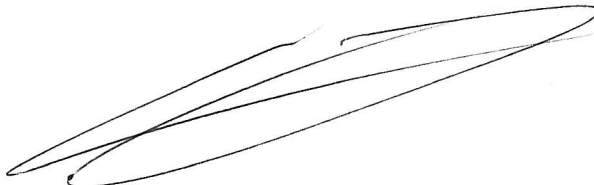
En qualité de coordinatrice du projet « Aller-retour éco », j'ai assisté à la réunion territoriale à Montpellier le 13 juin dernier.

Je suis intervenue sur la question de la mobilité des personnes les plus démunies. Par ailleurs j'ai fait état de notre réflexion et de nos suggestions concernant les transports collectifs et les modes doux de déplacement.

Voici résumées quelques remarques et idées concernant ce sujet que nous souhaitons transmettre dans le cadre du débat public.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération l'expression des personnes qui participent à ce projet et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération.

B. Portal  
Coordinatrice du projet.



# Projet Aller-retour éco

## Objet

Réflexion sur la question des transports et de la mobilité. Réalisation d'un livret d'information et de fiches pratiques.

## Finalité du projet

Favoriser l'accès aux transports collectifs et aux modes doux de déplacement des personnes bénéficiaires de minimas sociaux.

Développer la mobilité des personnes pour plus d'insertion sociale, familiale, culturelle et professionnelle.

## Objectifs

- Etat des lieux de l'existant au niveau des possibilités de transports doux ou collectifs gratuits ou à tarifs réduits.
- Travail en atelier de recherche et sur le terrain avec les participants.
- Travail de rédaction avec l'atelier d'écriture et de saisie informatique avec l'approche ordinateur et multimédia.
- Rédaction et conception de fiches pratiques. Réaliser 6 fiches correspondant à 6 sorties et déplacements.
- Conception graphique et impression d'un livret par le chantier d'insertion « imprimerie de l'Artothèque ».

## Remarques sur le débat public CNDP politique des transports vallée du Rhône et arc languedocien

Les personnes participant au projet se définissent comme appartenant à la catégorie du grand public. Celles-ci déplorent de ne pas avoir eu connaissance du déroulement d'un débat public sur la question du transport.

C'est le travail autour du projet qui a permis d'en savoir plus sur ce débat et d'y participer.

Un sentiment domine chez les personnes : une impression de confidentialité et de discussion réservée à certaines catégories de la population (élus, fonctionnaires, responsables associatifs...), repris par l'expression « ceux qui décident pour nous ».

Déception, incompréhension mais également sentiment d'impuissance. Certains ne s'autorisent pas à être présent dans les lieux de du débat (par méconnaissance et par peur de l'instance) ; pour d'autres, la participation active au débat par l'expression d'une parole devant une assemblée n'est pas un exercice facile. Ne pas y être est souvent la solution la plus simple.

Le travail autour du projet vise l'appropriation de la question du transport et de la mobilité par des personnes qui sont très peu sollicitées d'habitude, leur expression et leur participation au débat public.

## **Contributions**

### **Les bonnes idées TER à étendre**

Au sujet de la carte Via + et en ce qui concerne les allocataires du RMI :

- demande d'extension au bénéfice des ayants-droits (conjointes et enfants) pour favoriser les déplacements en famille, d'autant plus quand les enfants ont plus de 12 ans et ne bénéficient donc plus de la réduction à 50%.
- Demande d'extension aux 3 régions concernées par le débat sur la politique des transports, c'est-à-dire Rhône-Alpes et PACA en plus de LR où le même dispositif existe.
- Au niveau des déplacements nationaux peut-on envisager des accords de tarification sociale négociée entre ces 3 régions et la SNCF ?
- Eviter de créer un transport à 2 vitesses, les TGV pour les riches et les TER pour les pauvres : appliquer la tarification sociale sur les TGV.

### **D'autres suggestions**

- Proposer une prime à l'achat d'un vélo.
- Favoriser la mise en place d'ateliers d'apprentissage ou de remise au vélo pour les adultes et les enfants ainsi que des ateliers de petites réparations.
- Arrêter de favoriser l'installation des administrations et organismes publics hors des villes dans des zones d'activités excentrées très peu accessibles à pied, à vélo et en bus. Ex : aller chercher un colis encombrant à la poste peut relever du parcours du combattant, aller à un RDV à l'Assedic peut prendre une journée du fait de la cadence ralentie de certaines lignes de bus.
- Organiser des navettes gratuites en bus ou train lors des festivals et grandes fêtes régionales. Par exemple lors de la Féria de Nîmes, il pourrait y avoir des trains de nuit entre Montpellier et Nîmes.

Brigitte Portal, Coordinatrice  
Rosalie Siblesz, animatrice  
Action collective d'insertion, Artothèque.

Participants : Annelise Thomas, Raphaël Sezec, Alphonse Cano, Dominique Maccioni, Danielle Arnaud, Ramon Rojo Otano, William Sabbattier, Angélique Casaburo, Leïla Aouissi, Alain Boyer, Josiane de Mena.